

# AU SERVICE DE SAGIR

NOTE D'INFORMATION  
N° 83 - MARS 1996

Monsieur le Président  
de la Fédération départementale  
des chasseurs

*A l'attention du coordinateur SAGIR*

## Editorial

Un an déjà ! La lettre "Au service de SAGIR" nouvelle formule fête son premier anniversaire. Grâce aux informations que vous avez fournies, elle s'est étoffée au fil des mois sans jamais s'essouffler. Est-elle encore dans une phase de jeunesse bouillonnante et créatrice - qui pourrait faire craindre une prochaine crise d'adolescence ? A-t-elle atteint une maturité tranquille qui lui permet d'envisager le futur sereinement ? Est-elle rentrée dans un troisième âge annonciateur d'une sénescence imminente ? Vous seuls pouvez le dire, de même que vous seuls pouvez décider de son avenir. Car, outil à votre service, "La lettre..." n'existerait pas sans vous.

Peu d'exclusivités dans ce numéro anniversaire, mais des précisions et des synthèses sur des dossiers ouverts précédemment comme : la trichomonose du pigeon, le désormais familier botulisme ou les intoxications.

Le CNEVA-Nancy est bien sûr présent pour souffler la bougie. Marc ARTOIS nous introduit son équipe (avec photos !) et insiste sur l'importance du renseignement complet des fiches SAGIR.

Enfin, le coin des coordinateurs, absent ce mois-ci (mais je suis sûr que cette phase d'éclipse sera très passagère), est remplacé par un communiqué de Pierre MENAUT exposant la situation de la kérato-conjonctivite dans la réserve d'Orlu.

## Vie du réseau

Plusieurs coordinateurs et autres utilisateurs des fiches SAGIR m'ont signalé que les deux derniers exemplaires (le rose et le jaune) étaient très souvent illisibles. C'est l'inconvénient des liasses auto-copiantes, fort pratiques au demeurant. Une des façons de pallier cet inconvénient est de remplir les fiches au stylo-bille (en appuyant relativement fort) sur un support rigide, un bureau par exemple. Les quelques minutes "perdus" en respectant ces consignes seront amplement compensées par le temps économisé lors du décryptage des derniers feuillets.



L'année 1996 ayant débuté depuis trois mois, nous remettons les compteurs à zéro pour le suivi de l'envoi des relevés bimestriels qui, je l'espère, continuera à suivre la pente ascendante de 1995. Fin mars, 21 FDC (dont une qui était silencieuse depuis des années) m'ont fait parvenir des relevés concernant les premiers mois de l'année. C'est peu comparé aux 59 recensées à la fin de l'année 95, mais gageons qu'il ne s'agit que d'un simple retard et que ce chiffre sera atteint dès le mois prochain. Rappelons également que même si aucune analyse n'a été effectuée dans votre département durant les deux derniers mois, vous pouvez quand même envoyer un relevé. Le fait de savoir qu'aucune mortalité n'a été signalée est déjà une information !

Echange de bons procédés et juste retour des choses, des informations émanant de la "Lettre SAGIR" ont été reprises dans les colonnes de "La Semaine Vétérinaire" N° 809 du 16 mars 1996. Ceci est bien la preuve que, comme le dit l'auteur de l'article "[...] *Le bilan du réseau SAGIR de surveillance de la faune sauvage est très attendu [...]*", non seulement par le monde cynégétique, mais aussi par tous ceux qui, de par leur profession, s'intéressent à la santé animale.

## **Mortalités massives**

### *Trichomonose du Pigeon ramier*

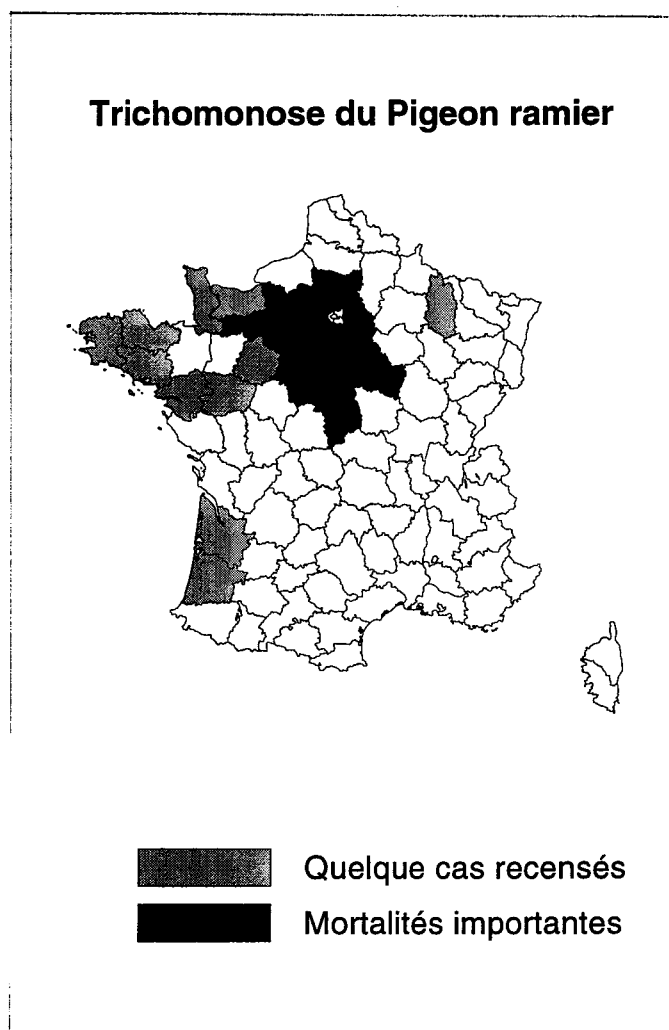
Deux mois après l'hécatombe observée dans la région Centre, il est possible de dresser un premier bilan grâce aux informations fournies par les FDC et les agents de terrain de l'ONC.

Si les mortalités les plus importantes ont été notées dès le début de l'épizootie dans les départements du centre-ouest, des cas sporadiques (confirmés par les LVD) ont été signalés par la suite dans l'Ouest : Basse Normandie, Bretagne et Pays de Loire, en Aquitaine et dans l'Est. Il semblerait que l'affection se soit propagée à partir de l'Île de France et des départements limitrophes avec un gradient négatif, les cas devenant moins nombreux à mesure que l'on s'écarte de l'épicentre du phénomène. La carte jointe présente la distribution géographique de la trichomonose du pigeon ramier. Les discontinuités observées, notamment entre la Meuse et le foyer central ou entre la Loire Atlantique et les Landes, qui s'expliquent mal sur le plan épidémiologique pourraient simplement être dues à une absence d'information. Toutes les données que vous pourrez apporter pour compléter ou corriger cette carte seront donc les bienvenues.

D'autres espèces d'oiseaux ont été touchées. C'est le cas des tourterelles turques dans la Sarthe, des pigeons colombins en Seine et Marne et d'un circaète Jean Le Blanc en Gironde. Si la contamination des Columbidae s'explique aisément par une cohabitation avec les pigeons ramiers sur les sites d'abreuvement ou de gagnage, celle du circaète est plus difficile à interpréter compte tenu de son régime très spécifique composé principalement de serpents et accessoirement d'amphibiens.

Une contamination à partir du milieu abondamment souillé par les pigeons pourrait être une hypothèse dont la validité est cependant relativisée par la très faible résistance du parasite dans le milieu extérieur.

Le diagnostic de trichomonose ne fait à présent plus aucun doute, nous manquons cependant toujours de données pour bien comprendre ce qui s'est passé. Outre les informations sur la localisation et l'importance des foyers, des renseignements sur les espèces touchées seraient fort utiles.



### *Botulisme*

L'épisode de mortalité massive qui a touché les mouettes de la baie de Canche (62) est à présent parfaitement connu. Le communiqué de presse du Conseil Général du Pas de Calais que nous reproduisons ci-après, fait le point sur le sujet.

**Communiqué de presse  
sur la mortalité exceptionnelle des mouettes  
en baie de Canche.**

*"M. Roland HUGUET, Président du Conseil Général du Pas de Calais, a mis à disposition de l'Etat, des Mairies, des Associations et des scientifiques, le Laboratoire Départemental d'Analyses du Pas de Calais pour recueillir les commémoratifs, pratiquer les autopsies, réaliser les prélèvements et les analyses et coordonner les recherches nécessaires au diagnostic des causes de mortalité des mouettes rieuses, goélands argentés et des goélands cendrés.*

*Le Laboratoire Départemental d'Analyses est un service du Conseil Général du Pas de Calais qui intervient dans différents domaines : biologie vétérinaire, analyse des eaux, analyse des aliments de l'homme, des aliments des animaux ...*

*Soucieux de préserver l'environnement et la santé publique, le Président HUGUET a demandé à M. CATEL, Directeur du Laboratoire d'Analyses, de mobiliser l'ensemble de son personnel pour cette action et de s'assurer le concours des plus éminents spécialistes en la matière\**

**1. Rappel des observations de terrain (source : M. RAEVEL, correspondant du muséum national d'Histoire Naturelle)**

*Le point de départ est l'observation d'une mortalité importante de mouettes rieuses le 4/02/96 sur la commune du Touquet. A ce jour, nous disposons des éléments suivants :*

*- le pic de mortalité a été noté les 4 et 5/02/96. A partir du 6/02, le phénomène s'est estompé pour cesser le 8/02.*

*- seuls les oiseaux terrestres ont été atteints : mouettes rieuses, goélands cendrés et goélands argentés. Les oiseaux marins (goélands marins, mouettes tridactyles), les Corvidés et les Limicoles n'ont pas été touchés.*

*- parmi les quatre "dortoirs" traditionnels de ces oiseaux (Boulogne sur Mer, baie de Canche, baie d'Authie, baie de Somme), seuls ceux de la baie de Canche ont été concernés. Quelques sujets ont été ramassés tardivement vers Boulogne sur Mer et Fort Mahon. Il s'agit probablement d'animaux de la baie de Canche allant mourir sur ces lieux.*

*- les signes cliniques observés les 4 et 5/02 étaient : paralysie flasque des pattes et des ailes, dysphagie (troubles de la déglutition : NDLR) pour certains et mortalité rapide. Par la suite, les symptômes se sont estompés. Il n'a jamais été observé d'hyper-excitation, de tremblements ou de somnolence.*

*- 4.000 cadavres ont été ramassés et recensés.*

*- la mortalité est survenue après une période de froid et de sécheresse : 3 semaines entre - 9 et + 6° et moins de 1 mm d'eau en 4 semaines (source : Météo France).*

**2. Résultats des analyses par le Laboratoire Départemental d'Analyses du Pas de Calais**

*Au vu des résultats d'analyse, nous pouvons écarter les hypothèses suivantes : épuisement physiologique, infestation parasitaire, infection bactérienne (Salmonella, Vibrio, Campylobacter...), intoxication par les raticides anticoagulants, chloralose, carbamates, infections virales, intoxication par le plomb, les organochlorés ou les PCB.*

*Une souche de Clostridium botulinum a été isolée et elle est en cours d'étude. La recherche de toxine botulique est positive et les tests de neutralisation sont en faveur du type E. Par une technique expérimentale PCR (Polymerase Chain Reaction : technique d'amplification génomique soit de l'ADN, soit de l'ARN), nous avons la confirmation de l'identification de Clostridium botulinum de type E.*

*En conclusion, la mortalité observée les 4 et 5/02 était du botulisme de type E. La production de ce type de toxine peut se faire à basse température (à partir de + 4 °). Les conditions climatiques relevées le mois précédent la mortalité ont certainement joué un rôle déterminant dans le déclenchement de cette pathologie permettant le développement du germe et/ou de la toxine dans des cadavres d'animaux".*

\* Laboratoire de Développement et d'Analyses des Côtes d'Armor (spécialisé en virologie aviaire), CNITV de Lyon, Institut Pasteur Paris, CNEVA-Alfort, Laboratoire d'histo-cytopathologie de Maisons-Alfort.

NDLR : Le botulisme de type E est un botulisme d'origine pisciaire (affectant les poissons). Le passage de la maladie aux oiseaux est donc probablement dû à la consommation de cadavres de poissons morts de botulisme soit en mer, près des côtes, soit dans une décharge. Le fait que la mortalité ait été très limitée dans l'espace et que les oiseaux concernés soient des oiseaux terrestres, fait plutôt pencher actuellement pour la seconde hypothèse.

### *Intoxication : milouins et morillons*

L'hypothèse émise dans la dernière Lettre pour expliquer la mortalité de la quarantaine de milouins et de morillons observée dans l'Ain se confirme. Il s'agit bien d'une intoxication. Le laboratoire de toxicologie de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Lyon a en effet mis en évidence un carbamate (le carbofuran) dans les prélèvements qui lui avaient été transmis. Les concentrations révélées par les analyses (jusqu'à 74 mg/Kg) sont plus que suffisantes pour expliquer la mortalité.

Les cadavres ayant été trouvés sur un étang remis en eau cette année après une période d'assec pendant laquelle on y avait cultivé du maïs, un doute subsiste sur l'origine de l'intoxication. Conséquence de traitements phytosanitaires antérieurs ou empoisonnement criminel, seule une enquête épidémiologique poussée pourrait le dire ?

(Sources : Antoine FRANÇOIS, coordinateur SAGIR 01 et Philippe BERNY, laboratoire de toxicologie ENVL)

### **Le mot du CNEVA Nancy**

#### *Qui sommes-nous ? Que faisons-nous ?*

Depuis le début de l'année, une nouvelle équipe est opérationnelle au CNEVA Nancy.

C'est une équipe entièrement renouvelée qui gère désormais le flot des données SAGIR au laboratoire de Malzéville (CNEVA Nancy).

La première saisie d'informations (celles qui sont remplies par les découvreurs sur le terrain) est effectuée par Evelyne CAIN sur notre base de donnée. Evelyne travaillait auparavant dans le service « Immunologie » du CNEVA Nancy. Elle remplit maintenant une double fonction, comme technicienne de laboratoire, elle est en charge des analyses sérologiques concernant les Carnivores sauvages ou errants, et consacre l'autre moitié de son temps à SAGIR.



**Marc ARTOIS et Evelyne CAIN**



**Yves GERARD et Marc ARTOIS**

Yves GÉRARD, que certains d'entre vous ont dû apercevoir lors de séances de reprise de cerfs ou de chevreuils dans l'Est de la France, est chargé des saisies urgentes de causes de mortalité bien identifiées.

Yves a rejoint notre nouvelle équipe en conservant les missions qu'il remplissait déjà sous la direction du précédent centralisateur, Jacques BARRAT. Yves est chargé de la transmission et la réception des données avec le cabinet vétérinaire spécialisé qui saisit les résultats pathologiques provenant du laboratoire vétérinaire qui a réalisé l'examen de l'animal.

Pour ma part, outre l'encadrement de cette équipe, mon rôle est double :

- A l'amont du travail de saisie, je seconde et conseille François LAMARQUE dans son action pour améliorer la qualité du réseau, notamment en multipliant les contacts avec les directeurs des laboratoires vétérinaires et les collaborateurs, et en organisant la formation permanente.
- En aval de la saisie, je suis chargé de restituer l'information globale et de l'interpréter. Chaque trimestre, nous réalisons un bilan qui est transmis à l'ONC et deux fois par an, nous publions le «Bulletin d'Information de la Pathologie des Animaux Sauvages» en France, Le BIPAS.

Dans cette tâche, je suis grandement aidé par Claudine BUJACK, secrétaire du CNEVA Nancy, et son équipe : Henriette CHEVALIER et Nathalie STROUCKEN.

En tant que centralisateur, il faut interpréter les tendances observées dans les fréquences des maladies trouvées en France, se tenir au courant des événements qui se produisent dans le monde, et notamment en Europe, et enfin être aussi disponible que possible pour enquêter sur le terrain ou se rendre à des réunions d'informations.

**Maintenant que vous nous connaissez, n'hésitez plus à nous contacter pour obtenir des renseignements :**

- \* par courrier : CNEVA Nancy  
Centralisation SAGIR  
B.P. 9  
54220 MALZÉVILLE
- \* par fax (standard du CNEVA Nancy) au :  
83 29 33 13 ou 83 33 24 50
- \* par courrier électronique (ligne directe) au :  
vana 20 @ calvacom. fr

## **NOUS AVONS AUSSI BESOIN DE VOTRE AIDE POUR AMELIORER SAGIR :**

### **"De l'art de bien remplir les fiches SAGIR"**

(Lisez attentivement les recommandations suivantes et, s'il vous plaît, tenez en compte.)

#### **1. N'utilisez plus les anciennes fiches SAGIR,**

mais remplissez exclusivement les nouvelles (jeter au récupérateur de papier les anciens formulaires vierges sans remords, et commandez à François LAMARQUE [ Office National de la Chasse - 5 Rue de Saint Thibault - Saint Benoist - 78610 AUFFARGIS ] des liasses des formulaires à utiliser maintenant).

\* A titre d'information, une fiche "opérationnelle" est jointe (vérifiez si c'est bien le modèle dont vous disposez).

#### **2. Prenez le temps de remplir toutes les rubriques (densité par exemple !) et de vérifier par vous même les informations sur :**

- l'espèce : (Pigeon quoi ?, Canard comment ?)
- le sexe : ("entre nous mettez-y la main s'il le faut !")
- l'âge : (si vous avez un problème, voir les petits livres verts du chasseur ou un manuel du permis de chasser), indiquez au moins "jeune de l'année" ou "adulte"
- l'habitat: Où avez-vous trouvé votre cadavre ? Si vous n'êtes pas sûr de pouvoir l'indiquer en un seul mot, donnez des détails !

#### **3. S'agit-il d'un cas isolé ou d'une mortalité "massive" ?**

- Cette précision est à indiquer dans la rubrique "autre cas semblables".
- Dans ce cas de mortalité dite massive, ne faites pas une seule fiche pour tous les animaux, même s'ils appartiennent à la même espèce. En effet, ils n'ont pas tous le même âge, ni le même sexe. Ensuite le laboratoire ne trouvera pas sur chacun d'eux les mêmes signes cliniques.

- En bout de chaîne, si une seule fiche est remplie, beaucoup d'informations sont perdues.

En conclusion, nous appartenons tous à la même chaîne qui a pour mission de surveiller la santé de notre gibier. Nous sommes là pour donner l'alerte, vous êtes les sentinelles, nous le haut-parleur ! Si un maillon est défectueux, la chaîne casse. Aidez-nous à gagner du temps et à faire du bon travail, c'est pour vous que nous le faisons.

Merci.

**Marc ARTOIS**  
centralisateur du réseau

## **Santé animale**

### *Kérato-conjonctivite de l'isard*

Pierre MENAUT (ONC, Station des Pyrénées) fait le point sur la situation de cette maladie dans la Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage d'Orlu (09) dont il est directeur.

## **Réserve Nationale d'Orlu : bilan kérato-conjonctivite**

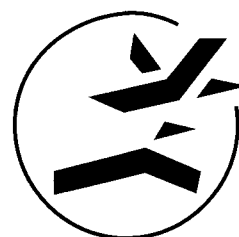
*"Apparue au début des années 1980 dans les Pyrénées, la kérato-conjonctivite de l'isard a causé irrégulièrement depuis des pertes, parfois lourdes, d'un bout à l'autre de la chaîne, du massif de l'Ossau à celui du Canigou ; les pertes les plus importantes ont été estimées à 25 - 30 % du cheptel par endroits.*

*Paradoxalement, malgré la très forte population Isard observée sur la réserve d'Orlu, 1.400 animaux pour 4.250 ha, celle-ci n'est que très peu touchée pour l'instant : 1 cas non certifié en 1984, un autre diagnostiqué en 1987, enfin 18 % d'animaux atteints - dont seulement 8 cas de cécité totale (soit 0,5 %) - à l'automne 95.*

*L'évolution de la maladie sera très intéressante à suivre dans les années à venir au sein de la Réserve, car il n'existe aucune méthode prophylactique ; agent causal et épidémiologie sont mal connus pour l'instant dans les Pyrénées ; mais c'est également le cas pour le chamois et le bouquetin dans les Alpes, et depuis peu chez le mouflon dans les Alpes et les basses Cévennes."*

**François LAMARQUE**  
Division Préservation de la Faune  
Office National de la Chasse

**SURVEILLANCE SANITAIRE NATIONALE  
DE LA FAUNE SAUVAGE - SAGIR -**



OFFICE NATIONAL DE LA CHASSE  
Division de la préservation de la faune

Saint-Benoist  
78610 AUFFARGIS  
Tél. : (1) 30.46.60.00  
Fax : (1) 30.46.60.99

N° de fiche ONC

035530

Numéros d'enregistrement des laboratoires

\_\_\_\_

de

\_\_\_\_

de

\_\_\_\_

de

Etablie par M. \_\_\_\_\_

Adresse complète, y compris le téléphone \_\_\_\_\_

**OBSERVATIONS TRÈS IMPORTANTES**

**1°) Une fiche doit être établie pour chaque échantillon.**

Si plusieurs animaux de la même espèce sont trouvés morts en même temps dans le même biotope et remis au laboratoire, indiquer ci-dessous (A 2°) leurs numéros de fiches.

2°) Ne prélever en aucun cas les marques portées par l'animal.

3°) Porter l'animal directement au laboratoire ; si ce n'est pas possible l'envoyer par la SERNAM EXPRESS ou les P. et T., en emballage isotherme et réserve de froid.

**4°) En cas de mortalité massive de cause inconnue, prévenir sans délai la Division de la Préservation de la Faune de l'ONC.**

**A - RENSEIGNEMENTS A FOURNIR OBLIGATOIREMENT**

1°) Date de la découverte

\_\_\_\_ | \_\_\_\_ | \_\_\_\_ | 1 | 9 | 9 |  
jour mois année

\_\_\_\_ | \_\_\_\_ | \_\_\_\_ | \_\_\_\_ |  
Heure

Éventuellement, mise en congélation

\_\_\_\_ | \_\_\_\_ | \_\_\_\_ | \_\_\_\_ |  
jour mois

\_\_\_\_ | \_\_\_\_ | \_\_\_\_ | \_\_\_\_ |  
Heure

Commune \_\_\_\_\_

Code INSEE

\_\_\_\_ | \_\_\_\_ | \_\_\_\_ | \_\_\_\_ |

Endroit de la découverte\* : cultures\*\*  bois\*\*  friches  zone habitée  prairie

Précisions complémentaires : \_\_\_\_\_

2°) ESPÈCE

ANIMAL TROUVÉ

AUTRES CAS SEMBLABLES

MORT

MOURANT

Signaler éventuellement les autres animaux de l'espèce trouvés en même temps et indiquer leurs numéros de fiche ONC.

3°) Sexe\* : mâle  femelle

Age approximatif : \_\_\_\_\_

Condition physique\* : bon état  maigre ou cachectique

4°) Signes extérieurs particuliers de l'animal lors de la découverte : \_\_\_\_\_

Echantillon remis ou envoyé le \_\_\_\_\_ au Laboratoire Vétérinaire Départemental de \_\_\_\_\_

(Rayer la mention inutile)

**B - RENSEIGNEMENTS A FOURNIR DANS LA MESURE DU POSSIBLE**

Densité évaluée de l'espèce aux 100 hectares \_\_\_\_\_

Suppositions du découvreur sur la cause de la mort \_\_\_\_\_

Animal provenant de lâchers : oui  non

**C - RENSEIGNEMENTS A FOURNIR EN CAS DE PRÉSUMPTION D'INTOXICATION**

Produits suspectés :

- Produits à usage agricole, indiquer leurs noms : \_\_\_\_\_

Mode de traitement : \_\_\_\_\_

- Produits à usage industriel, indiquer leurs noms : \_\_\_\_\_

\* : cocher la case correspondante.

\*\* : préciser la nature.

Ex. 1 - Destinataire : Laboratoire Vétérinaire Départemental.